

nectra
comfort

CHAUDIERE MURALE GAZ DOUBLE SERVICE

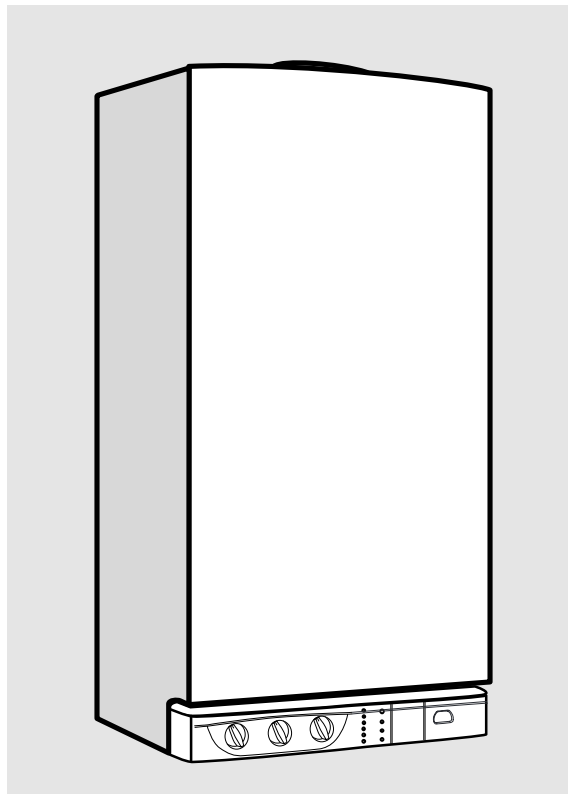
Chauffage + eau chaude sanitaire instantanée

Modèle pour conduit de fumée

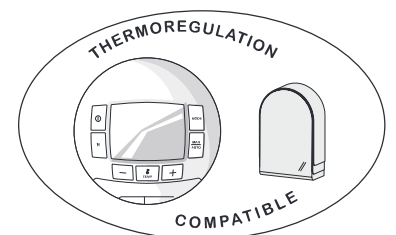
Notice d'installation et d'emploi



Cette notice d'installation et d'emploi est destinée aux appareils installés en France, en Belgique et au Luxembourg.



Nectra comfort 2.24 CF - Nectra comfort 2.28 CF



FR



**CHAFFOTEAUX
& MAURY**

Sommaire

NOTICE DESTINEE A L'INSTALLATEUR

	Page
1- Description	2
2- Caractéristiques dimensionnelles	3
3- Caractéristiques hydrauliques	3
4- Conditions d'installation	4
5- Pose de la barrette robinetterie et des pattes d'accrochage.....	5
6- Pose de la chaudière	5
7- Raccordements électriques	6
8- Mise en service	7
9- Montage de l'habillage	9
10- Changement de gaz.....	9
11- Codes défauts - Informations.....	10

NOTICE DESTINEE A L'UTILISATEUR

	Page
12- Commandes	11
13- Conduite	12
14- Entretien	12
15- Sécurité de débordement	13
16- La garantie	13
17- Conseils pratiques	13
18- Incidents de fonctionnement	14
19- Caractéristiques techniques	15

NOTICE DESTINEE A L'INSTALLATEUR

1. Description

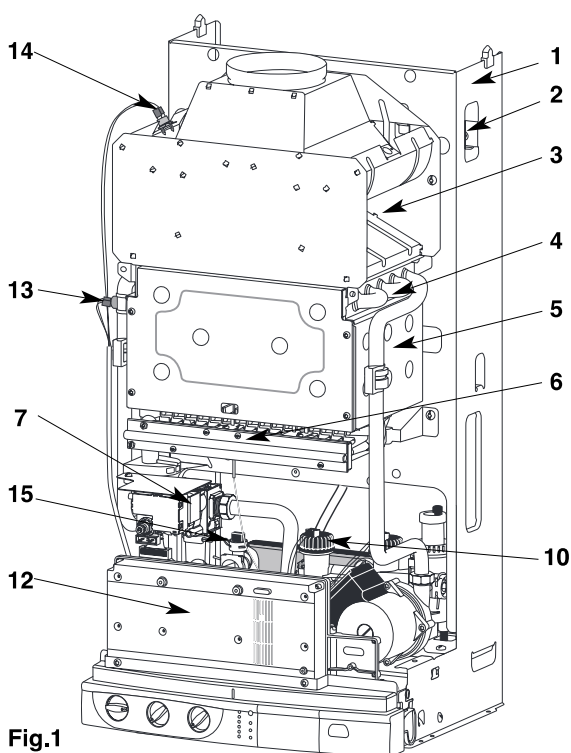


Fig.1

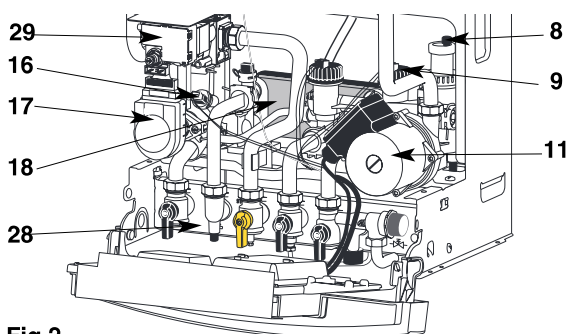


Fig.2

- 1.- châssis en tôle d'acier
- 2.- vase d'expansion sous pression (derrière le châssis)
- 3.- coupe-tirage antirefouleur
- 4.- échangeur principal en cuivre
- 5.- chambre de combustion
- 6.- brûleur multigaz en acier inoxydable comportant :
 - une nourrice démontable équipée des injecteurs
 - deux électrodes d'allumage
 - une électrode de détection de flamme
- 7.- vanne gaz
- 8.- dégazeur automatique
- 9.- débistat chauffage
- 10 - débistat eau chaude sanitaire
- 11.- circulateur
- 12.- boîtier électronique
- 13.- sécurité de surchauffe
- 14.- sécurité de débordement
- 15.- sonde sanitaire
- 16.- sonde sortie échangeur principal
- 17.- vanne distributrice
- 18.- échangeur sanitaire à plaques en acier inoxydable..
- 19.- commutateur : VEILLE / ETE / HIVER
- 20.- bouton de réglage température eau chaude sanitaire
- 21.- bouton de réglage température chauffage
- 22.- indicateur de température chauffage, de fonctionnement sanitaire et de code défaut
- 23.- voyant vert de mise sous tension
- 24.- voyant orange de fonctionnement brûleur
- 25.- voyant rouge de verrouillage
- 26.- bouton poussoir de réarmement (RESET)
- 27.- manomètre circuit chauffage
- 28.- barrette robinetterie
- 29.- allumeur.

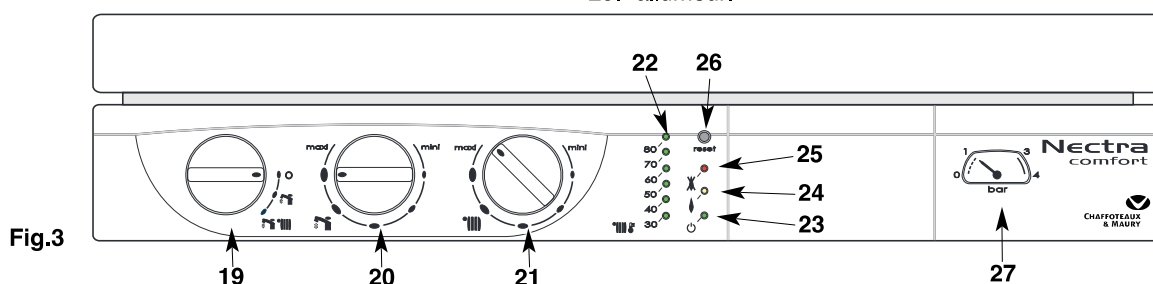
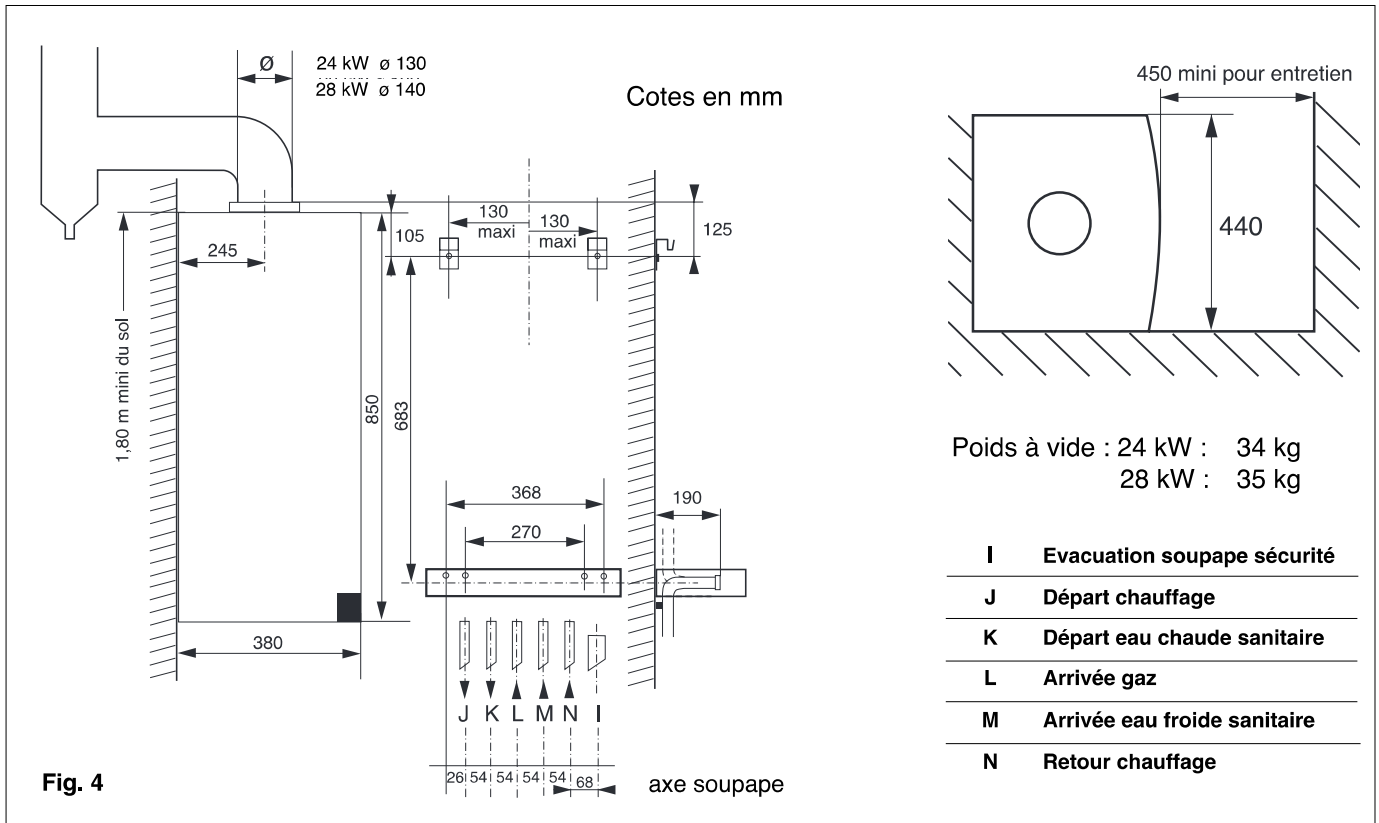


Fig.3

2. Caractéristiques dimensionnelles



3. Caractéristiques hydrauliques

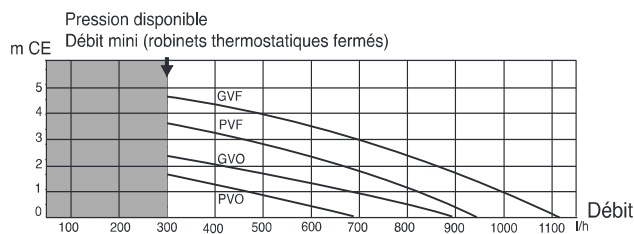


Diagramme de la pression disponible en fonction du débit (en sortie de chaudière).

Fig. 5

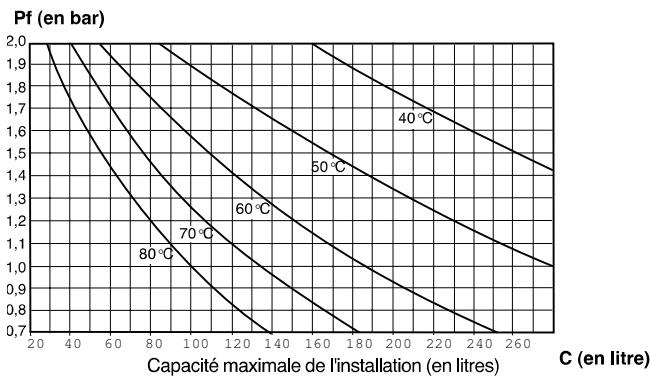


Diagramme de contenance en eau

- Pf = Pression du vase d'expansion, en bar
- C = Capacité de l'installation, en litres.

La chaudière est livrée de série avec un circulateur à 2 vitesses et un by-pass réglable.

Sur le diagramme (fig. 5), GV et PV indiquent les courbes de fonctionnement à grande et à petite vitesse du circulateur. O et F correspondent à by-pass ouvert ou fermé.

Réglages : voir § 8.2.

Le débit minimal de l'installation pour assurer un bon fonctionnement doit être de 300 l/h. (Robinets thermostatiques fermés).

Capacité en eau de l'installation.

La chaudière est équipée d'un vase d'expansion sous pression.

Volume maxi du vase d'expansion : 7,1 litres.

Pression de gonflage : 0,7 bar.

La capacité d'expansion du vase d'une installation sous pression varie avec :

- la température moyenne de fonctionnement en °C,
- la hauteur statique (qui correspond à la différence de niveau en mètres, entre le point le plus haut de l'installation et l'axe du vase d'expansion).

La pression minimale de remplissage à froid de l'installation est de 0,7 bar (préconisée entre 1 et 1,5 bars).

La pression du vase d'expansion devra toujours être supérieure à la hauteur statique (exprimée en mètres) divisée par 10.

4. Conditions d'installation

4.1 RÉGLEMENTATION

Seul un installateur qualifié peut installer et mettre en service cet appareil, en se conformant aux règles de l'art.

Notre garantie est subordonnée à cette condition.

L'installation des chaudières à gaz est régie par les **normes NBN D 51-003 et D 30-003** concernant les installations de gaz (dernier indice) et prescriptions locales.

Lors de l'installation, il y a lieu de prévoir immédiatement en amont de l'appareil un robinet d'arrêt gaz agréé **AGB** (non fourni).

Dans le cas d'installation d'une chaudière dans une salle de bain ou dans une salle d'eau, elle doit être installée en dehors du gabarit de sécurité se conformer au **R.G.I.E.**

Le local doit comporter les orifices obligatoires d'aération, à maintenir en bon état de fonctionnement (**NBN 51-003** dernier indice).

Recommandation : si la région est exposée aux orages et si les risques de foudre sont prévisibles (région réceptive aux orages, installation isolée en bout de ligne, etc.), prévoir une protection spécifique de l'installation car notre garantie ne peut s'appliquer aux composants électroniques que si l'installation est munie d'un parafoudre ou d'un régulateur de tension.

Remarque importante pour les appareils destinés à être installés en Belgique

L'expérience nous a révélé que des surpressions intervenaient régulièrement dans les circuits hydrauliques en Belgique, notamment suite à des coups de bélier. Il est donc impératif, lors de l'installation de notre matériel, de monter en amont de nos boilers ou chaudières, un réducteur de pression limitant cette pression au maximum prévu dans la notice, une marge d'un bar n'étant d'ailleurs pas superflue.

Par ailleurs, il y a également impérativement lieu d'installer un clapet anti-retour.

A noter qu'en cas ou les présentes recommandations n'auraient pas été suivies à la lettre, ni la garantie, ni la responsabilité de notre firme en tant que constructeur ou importateur des appareils en question, ne pourraient être invoquées, en cas de problème consécutif à toute forme de surpression.

Les mesures préconisées rentrent de plain-pied dans les "règles de l'art" à suivre lors de l'installation de la chaudière.

Protection du réseau d'eau potable

Une protection conforme à l'article 27 du règlement **BELGAQUA** est à prévoir.

Cette chaudière est équipée d'un disconnecteur à zones de pressions différentes répondant aux exigences fonctionnelles de la norme, destiné à éviter les retours d'eau du chauffage vers le réseau d'eau potable.

Ce disconnecteur doit faire l'objet d'un contrôle annuel d'entretien.

Il est recommandé de manoeuvrer une fois par mois le robinet de remplissage de la chaudière afin d'éviter un éventuel gommage du mécanisme.

4.2 IMPLANTATION DE LA CHAUDIERE

- placer la chaudière à proximité du conduit d'évacuation des produits de combustion.
- ne pas installer la chaudière au dessus des plaques de cuisson, du four, et en général au dessus de tout équipement produisant des vapeurs grasses qui risqueraient, par encrassement, d'en altérer le fonctionnement.
- Prévoir une paroi et des fixations permettant de supporter le poids de la chaudière (poids : 38 kg environ).
- Prendre des précautions pour limiter les nuisances acoustiques.

4.3 CONCEPTION ET RÉALISATION DE L'INSTALLATION

Circuit d'eau chaude sanitaire

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à TH 25, prévoir un traitement de l'eau.

En cas de présence d'un clapet anti-retour (voir § 4.1 Remarque importante), un dispositif permettant l'expansion est nécessaire (disponible en option).

Circuit de chauffage central

Débit de circulation : lors du dimensionnement, bien veiller au respect du débit minimal : 300 l/h, robinets thermostatiques fermés.

Précautions contre la corrosion

Des incidents de fonctionnement, dûs à la corrosion sont susceptibles de se produire lorsque l'installation est réalisée avec des éléments hétérogènes.

Pour éviter ces problèmes il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion.

Prendre toute précaution pour éviter que l'eau traitée ne devienne agressive.

Installation ancienne : placer un pot de décantation sur le retour et au point bas, et prévoir un traitement approprié du circuit.

Recommandation : prévoir des purgeurs sur tous les radiateurs et aux points hauts de l'installation ; ainsi que des robinets de vidange aux points bas.

Evacuation de gaz brûlés

L'évacuation des gaz brûlés doit être réalisée selon les règles techniques en vigueur.

Cette chaudière ne peut être raccordée que sur un conduit à tirage naturel.

Le raccordement est prévu pour l'emboîtement du tuyau :

- ø 130 mm pour 24 kW ou

- ø 140 mm pour 28 kW,

à l'intérieur de la buse de sortie de l'antirefouleur.

Prévoir un pot de purge afin d'éviter que la condensation éventuelle du conduit ne tombe dans l'appareil.

5. Pose de la barrette robinetterie et des pattes d'accrochage

5.1 PREFABRICATION

Pour la pose de la barrette robinetterie et des pattes d'accrochage :

- présenter le gabarit papier fourni pour la préfabrication à l'endroit retenu et suivre les recommandations de celui-ci.
- tenir compte des conditions d'installation § 4.

5.2 RACCORDEMENT DES CANALISATIONS

Lors de la fourniture, les douilles de raccordement ne sont pas incluses dans le kit de préfabrication.

Divers jeux de raccords sont disponibles chez les grossistes :

- 1ère installation,
- remplacement de chaudières Chaffoteaux & Maury,
- remplacement de chaudières autres marques.

Vérifier la présence du limiteur de débit **L** (fig. 8) sur l'entrée du robinet d'eau froide. En 28 kW, remplacer le limiteur en place par celui livré avec l'appareil (fig. 8).

Soupape de sécurité et disconnecteur (fig. 7)

L'orifice de vidange de la soupape de sécurité **37** et celui du disconnecteur **40** placés sur la barrette robinetterie doivent obligatoirement être raccordés à une canalisation d'eau usée.

Nettoyage de l'installation

Les raccordements hydrauliques terminés, il est indispensable de procéder au nettoyage de l'installation avec un produit approprié (dispersant) afin d'éliminer les limailles, soudures, huiles d'usinage et graisses diverses.

Proscrire tout solvant ou hydrocarbure aromatique (essence, pétrole...).

Le traitement complet de l'installation de chauffage est conseillé dès la mise en service afin de maintenir un PH entre 9 et 9,5.

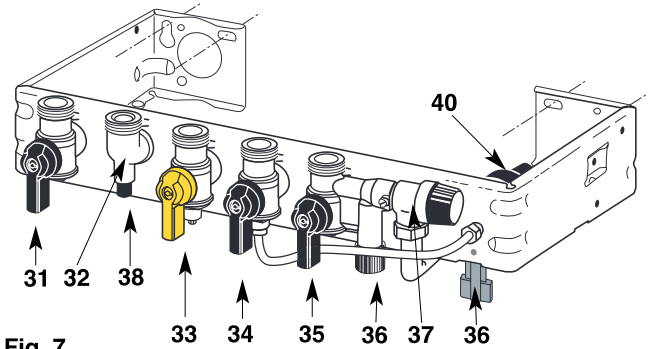


Fig. 7

Description de la barrette robinetterie

Robinets représentés OUVERT

- | | |
|--|---|
| 31. Robinet départ chauffage | 36. Robinets de remplissage et d'isolement du circuit chauffage (boutons gris) |
| 32. Départ eau chaude sanitaire | 37. Soupape de sécurité chauffage |
| 33. Robinet gaz avec prise de pression (manette jaune) | 38. Vis de vidange |
| 34. Robinet d'alimentation eau-froide avec limiteur de débit L | 40. Disconnecteur |
| 35. Robinet retour chauffage | |

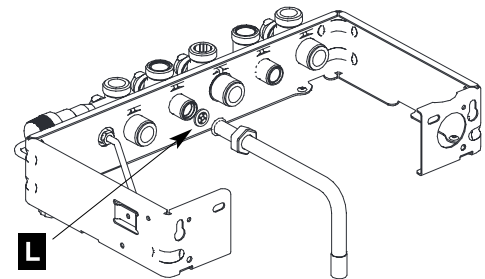


Fig. 8

6. Pose de la chaudière

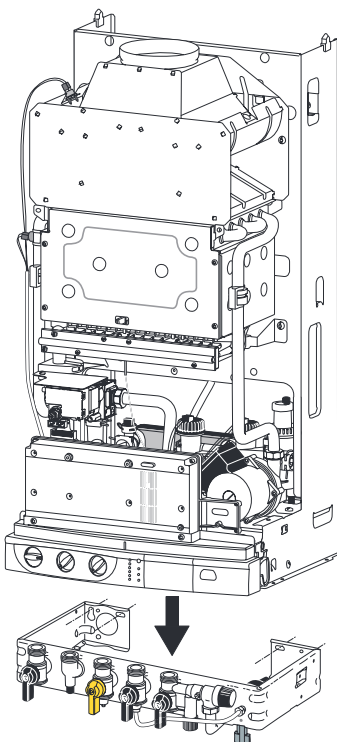


Fig. 9

- dévisser les 4 vis **A** (fig. 10) de fixation de l'habillage
- enlever l'habillage
- présenter la chaudière au dessus de la barrette, la laisser descendre en appui sur celle-ci (fig. 9), les pattes d'accrochage sont destinées à éviter le basculement de l'appareil
- mettre en place les différents joints, **G (caoutchouc)** sur le gaz, plus le filtre eau **F** sur l'eau froide, et serrer les raccords des tubes de liaison en commençant par le tube gaz (fig. 11)
- terminer par le raccordement au conduit de fumée :
 - utiliser un tuyau ou un coude de raccordement agréé "spécial-gaz" (en aluminium de pureté 99,5 % ou en acier inoxydable)
 - le raccordement est prévu pour emboîtement du tuyau ou du coude à l'intérieur de la buse de sortie de l'antirefouleur de la chaudière .

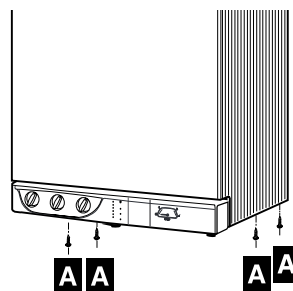


Fig. 10

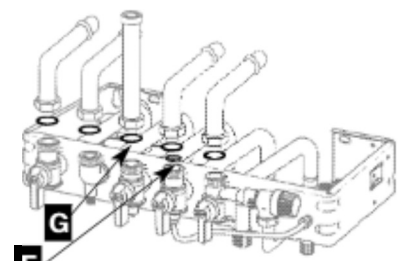


Fig. 11

7. Raccordements électriques

Réglementation :

- Conformément à la réglementation, un dispositif de séparation omnipolaire, ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm doit être prévu dans l'installation fixe d'alimentation de la chaudière.
- La chaudière doit être raccordée à un boîtier fixe à l'aide du câble fourni.

Emplacement des câbles de raccordements :

- Les arrivées des câbles d'alimentation 230 V et du thermostat d'ambiance doivent être prévues au mur à la hauteur définie par le gabarit de pose.
- Prévoir pour le câble du TA une longueur libre de 50 cm minimum.

Raccordement à la chaudière

- Alimentation 230 V et terre.

Le raccordement s'effectue avec un câble 2 P + T. fourni avec l'appareil, et connecté sur le bornier **J1** (fig. 13).

Important : Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

- Thermostat d'ambiance.

Le raccordement s'effectue sur le bornier à vis **J9** (fig. 13).

Nota : A sa sortie d'usine, la chaudière est configurée pour fonctionner sans thermostat d'ambiance : un shunt **S** est placé sur le bornier.

Pour effectuer le raccordement :

- abaisser le boîtier électronique en libérant les pions de verrouillage latéraux **P** pour accéder à la face arrière
- dévisser les 2 vis de fixation du capot de protection et enlever le capot
- ôter le connecteur **J9**
- raccorder le thermostat à la place du shunt **S**
- rebrancher le connecteur **J9**

- Programmateur optionnel.

Le connecteur **J12** (fig. 13), est prévu pour raccorder un programmateur optionnel (voir la notice correspondante s'il y a lieu).

- Clima Manager

Pour effectuer les réglages, se reporter aux documents "Clima Manager, Manuel de montage et d'utilisation et Aide à la thermorégulation".

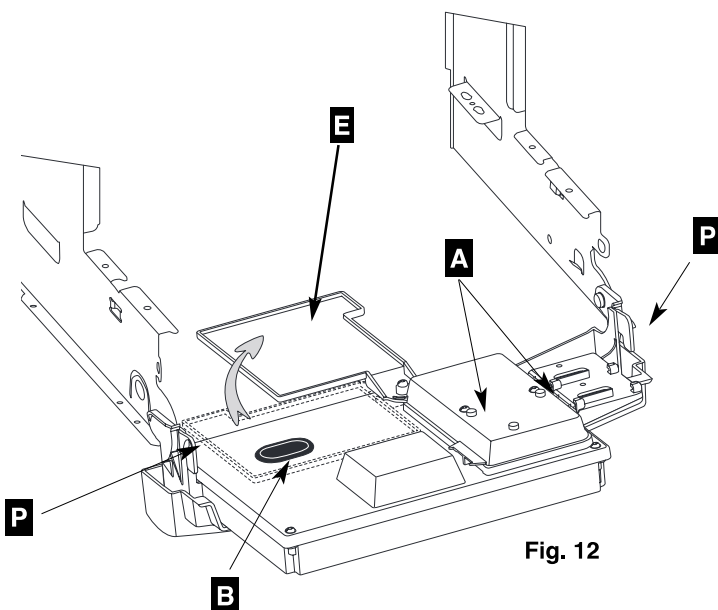


Fig. 12

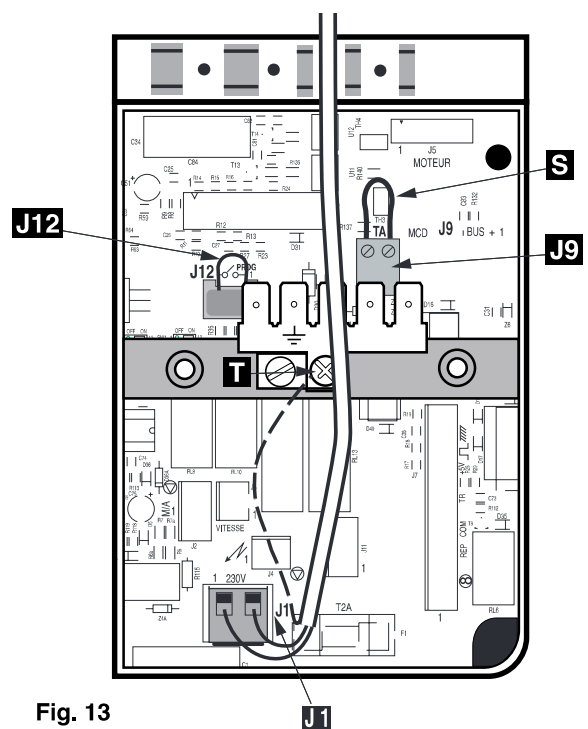


Fig. 13

8. Mise en service

8.1 - MISE EN PRESSION

Circuit sanitaire

- ouvrir le robinet d'eau froide **34** (fig. 14) sur la barrette robinetterie,
- purger l'installation en puisant aux différents robinets d'eau chaude.

Circuit chauffage

- vérifier que les robinets départ chauffage **31** (fig. 14) et retour chauffage **35** (fig. 14) sont bien ouverts,
- ouvrir les 2 robinets de remplissage et d'isolement **36** (fig. 14),
- refermer ces robinets lorsque l'aiguille du manomètre **27** (fig. 14) se situe à la pression déterminée au § 3,
- purger l'installation et la chaudière,
- rétablir la pression.

Circuit gaz

- ouvrir le robinet d'arrivée de gaz **33** (fig. 14),
- purger le circuit gaz,
- vérifier les étanchéités, sur toute la ligne gaz .

8.2 - Réglage du by-pass circuit chauffage

La chaudière est équipée d'un by-pass réglable qui permet d'ajuster le débit du circuit chauffage en fonction des caractéristiques de l'installation et d'un circulateur à 2 vitesses de fonctionnement. En sortie d'usine, le by-pass est ouvert de 4 tours.

Agir sur la vis **d** (fig.14) de réglage du by-pass, visible sous la barrette hydraulique (dévisser pour ouvrir) afin d'adapter la hauteur manométrique disponible aux pertes de charge de l'installation, selon les courbes des diagrammes **GV** (fig. 15 réglage d'usine) ou **PV** (fig. 16 réglage d'usine).

Repérage des courbes sur les diagrammes :

- **GVF** : circulateur sur grande vitesse, by-pass fermé.
- **2T, 4T** : réglages intermédiaires en dévissant de 2 et 4 tours.
- **GVo** : circulateur sur grande vitesse, by-pass ouvert en grand.
- **PVF** : circulateur sur petite vitesse, by-pass fermé.
- **PVo** : circulateur sur petite vitesse, by-pass ouvert en grand.

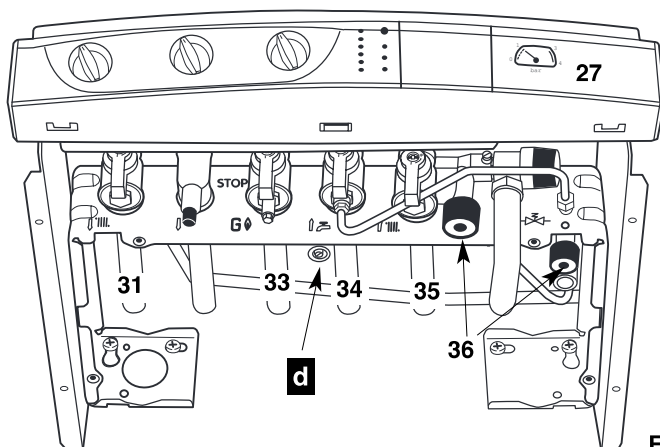
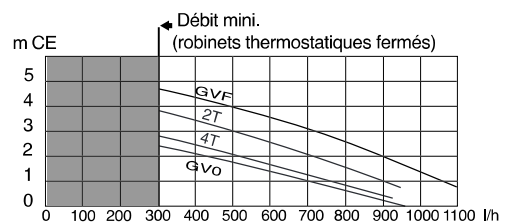
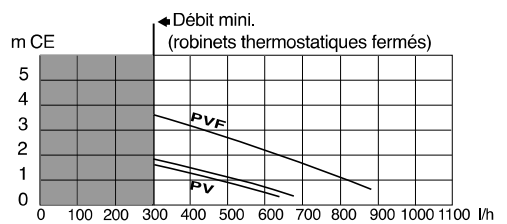


Fig. 14



GV

Fig. 15



PV

Fig. 16

8. Mise en service (suite)

8.3 - REGLAGE SUR LA CARTE

La chaudière est livrée avec tous les boutons de réglage (fig. 17) et les potentiomètres pré-réglés. Si l'installation le nécessite, il est possible de modifier ces réglages. Dans ce cas, il faut intervenir à l'arrière du boîtier électronique. Mettre la chaudière hors tension. Oter l'habillage. Faire pivoter le boîtier électrique pour l'abaisser. Faire basculer le porte notice **E** vers le bas (fig. 16). Les réglages se trouvent derrière l'obturateur en caoutchouc **B**.

Réglages sur la carte (fig. 17) :

- **A1** permet le fonctionnement en mode coupe pompe
- **A2** permet le fonctionnement de la pompe en chauffage en petite ou grande vitesse
- **A3** permet de régler la Temporisation Anticycle Chauffage à 30 s ou 3 min
TAC : durée pendant laquelle on interdit le redémarrage du brûleur pendant une phase de régulation chauffage.
- **A4** permet le fonctionnement en mode chauffage modulant ou en tout ou rien

- **B1** non actif
- **B2** permet d'ajouter une temporisation sur le débistat sanitaire
réglage sur ON : le puisage sanitaire est pris en compte 1 seconde et demie après le basculement du débistat sanitaire.
- **B3** permet de régler la temporisation sanitaire à 30 s ou 3 min
pour améliorer le confort sanitaire, une temporisation de 3 minutes ou 30 secondes intervient après chaque puisage sanitaire : il est donc normal que le chauffage ne redémarre qu'après ce laps de temps.
- **B4** permet le fonctionnement couplé avec un CELECTIC. Dans ce cas, supprimer le limiteur de débit.
réglage sur ON : la consigne sanitaire est fixée à 65°C quelque soit la position du bouton de réglage température sanitaire **20** et la temporisation sanitaire **B3** est ramenée automatiquement à 0.

En réglage d'usine, tous les switches sont positionnés sur **OFF**

Nota : après une coupure secteur ou un reset de la carte, toutes les temporisations sont annulées pendant 3 minutes.

- **P1** : potentiomètre permettant de limiter la puissance chauffageest réglé sur P nominal
- **P2** : non actif.

Les réglages effectués, replacer le bouchon en caoutchouc **B**, relever le boîtier électronique et remonter l'habillage.

Réglages d'usine

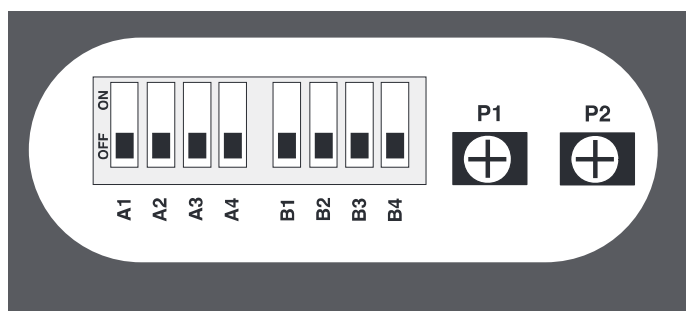


Fig. 17

	OFF	ON
A1	Coupe pompe	Pompe en continu
A2	Pompe Grande Vitesse	Pompe Petite Vitesse
A3	Anticycle 3 min	Anticycle 30 s
A4	Fonctionnement Modulant	Fonctionnement TOR
B1		MCD
B2		Tempo Débistat Sanitaire
B3	Tempo Sanitaire 3 min	Tempo Sanitaire 30 s
B4		Célectic



 P1
 P2

Fig. 18

9. Montage de l'habillage

- retirer le film protecteur de l'habillage,
- présenter l'habillage (fig. 20),
- engager les 2 encoches de côté sur les tenons **T** du chassis,
- vérifier que le centrage et l'aplomb sont corrects,
- visser les 4 vis **A** de fixation de l'habillage, situées en partie inférieure (fig. 19).

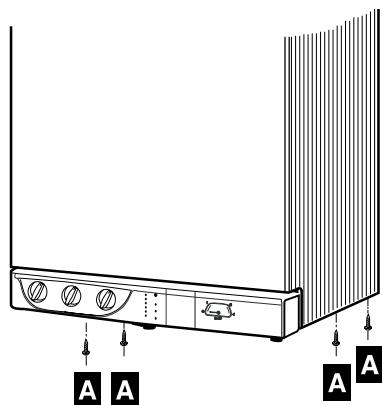


Fig. 19

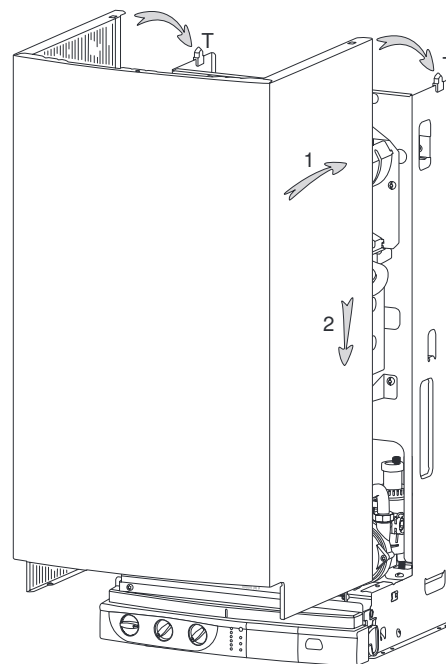


Fig. 20

10. Changement de gaz

BE LU Le changement de gaz est interdit. Seul le constructeur est autorisé à procéder à une transformation de l'appareil.

FR En cas d'adaptation à un gaz autre que celui pour lequel la chaudière est équipée, il sera procédé au remplacement des pièces livrées avec le kit de transformation.

Réglage de la puissance gaz au brûleur

Les valeurs figurant dans les tableaux ci-dessous sont données à titre indicatif pour une pression gaz nominale de distribution, pour effectuer un ajustement éventuel de la puissance chauffage de la chaudière en fonction des besoins de l'installation. Elles ne peuvent servir à calculer la puissance exacte réglée de la chaudière.

24 CF					28 CF				
Gaz	G20	G25	PROPANE	BUTANE	Gaz	G20	G25	PROPANE	BUTANE
P. utile (kW)	Pression Partie Gaz (mm CE)	Pression Partie Gaz (mm CE)	Pression Partie Gaz (mm CE)	Pression Partie Gaz (mm CE)	P. utile (kW)	Pression Partie Gaz (mm CE)	Pression Partie Gaz (mm CE)	Pression Partie Gaz (mm CE)	Pression Partie Gaz (mm CE)
7,8	13	19	40	31	7,8	16	23	32	25
10	21	30	64	49	10	25	37	52	40
12	29	43	90	69	14	46	69	98	75
16	50	74	154	118	18	75	110	159	122
20	77	114	235	181	22	109	161	234	180
24	109	163	334	257	26	150	222	323	249

11. Codes défauts - Informations

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'appareil, une ou plusieurs leds (rep 22) clignotent correspondant à un type de défaut qui sont listés dans le tableau ci-dessous.

Codage sur Led							INTITULE DU DEFAUT	INFORMATION
30	40	50	60	70	80			
						1	Verrouillage par surchauffe.	
						3	Verrouillage par défaut d'allumage.	
						6		Hors gel.
						7	Absence circulation d'eau primaire.	
						8	Défaut de fonctionnement du débitstat général.	
						9	Sonde sanitaire ouverte.	
						10	Sonde sanitaire court-circuitée.	
						11	Sonde sortie échangeur principale ouverte.	
						12	Sonde sortie échangeur principale court-circuitée.	
						15	Sonde externe ouverte.	
						16	Sonde externe court-circuitée.	
						17	Mise à l'arrêt par débordement de fumées (Spott) (ou fusible 1,25 A).	
						18	Disparition de flamme en cours.	
						28	Carte "Module Counter" Clima manager défailante.	
						29	Sonde d'ambiance du Clima manager ouverte.	
						30	Sonde d'ambiance du Clima manager court-circuitée.	
						31	Problème sur la carte d'affichage.	
						32	Défaut de communication entre les cartes principale et affichage.	

= voyant éteint

= voyant clignotant

NOTICE DESTINEE A L'UTILISATEUR

12. Commandes

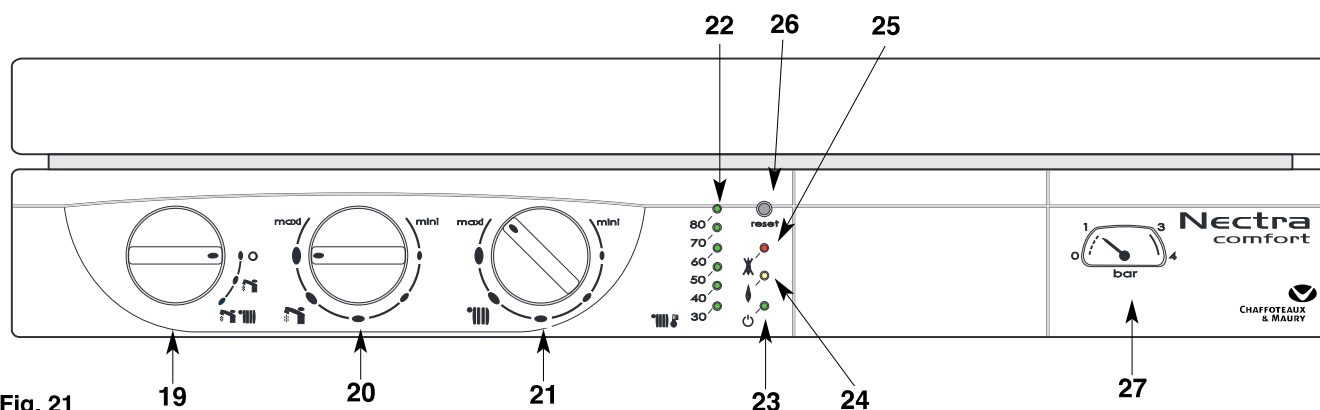


Fig. 21

Tableau de bord (fig. 21)

19 : Commutateur : O = VEILLE

= ETE

= HIVER

20 : réglage de la température eau chaude sanitaire

21 : réglage de la température chauffage

22 : indicateur de température chauffage, de fonctionnement sanitaire et de code défaut

23 : voyant vert de mise sous tension

24 : voyant orange : brûleur en fonction

25 : voyant rouge de verrouillage

26 : "RESET" bouton poussoir de réarmement

27 : manomètre du circuit chauffage.

Barrette robinetterie (fig. 22)

31 : robinet départ chauffage

32 : départ eau chaude sanitaire

33 : robinet gaz

34 : robinet d'alimentation eau froide

35 : robinet retour chauffage

36 : robinets de remplissage et d'isolement du circuit chauffage

37 : soupape de sécurité chauffage

40 : disconnecteur.

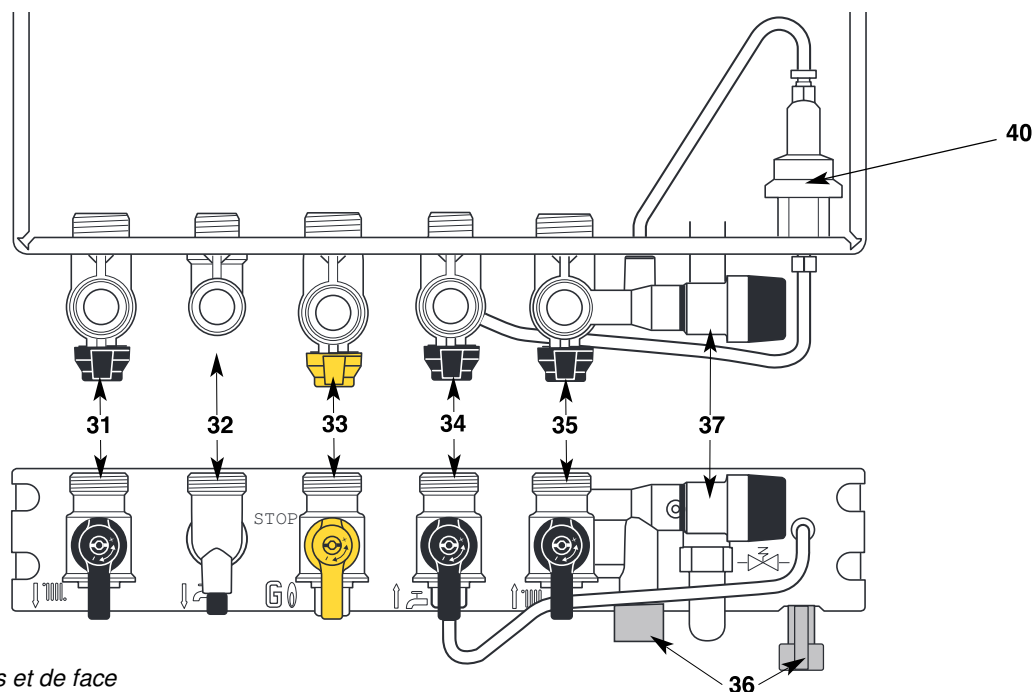




Fig. 22 - Vues de dessus et de face

13. Conduite

Mise en route

1. Ouvrir le robinet d'arrêt de gaz général de l'installation,
2. Mettre la chaudière sous tension (voyant vert **23** allumé),
3. Vérifier que la pression dans le circuit de chauffage est suffisante : l'aiguille du manomètre «  » au minimum 0,7 bar avec 1,5 bars à froid au maximum.

Dans le cas contraire voir § 8.1.

4. Ouvrir l'arrivée du gaz, robinet gaz **33** (fig. 22), sur la position «  ».
- Votre chaudière est prête à fonctionner.


Attention


Lors de la mise en marche après un arrêt prolongé, une présence d'air dans la canalisation de gaz peut contrarier les premiers allumages.

Voir "Incidents de fonctionnement" § 18.



Le voyant orange **24** s'allume chaque fois que le brûleur entre en fonction.

Pour obtenir de l'eau chaude

Placer le commutateur **19** en position «  » ou «  ».


Le bouton de réglage sanitaire **20** «  » permet d'ajuster la température de l'eau chaude. Pendant les puisages, les voyants de l'indicateur **22** défilent 2 par 2.

Pour obtenir de l'eau chaude et du chauffage

- Placer le commutateur **19** (fig. 21) en position «  ». Pendant un puisage sanitaire, la fonction chauffage est interrompue. Le bouton de réglage du chauffage **21** «  » (fig. 21) donne la possibilité d'ajuster la température de l'eau du circuit de chauffage en fonction des besoins saisonniers.

Tourner le bouton **21**:

- vers «Maxi» par temps froid,
- vers «Mini» par temps doux,

L'indicateur **22** «  » (fig. 21) affiche cette température.

De plus si votre habitation est équipée d'un thermostat d'ambiance, réglez-le à la température intérieure désirée.

Arrêt du chauffage

- Placer le commutateur **19** en position «  ». La chaudière produit alors uniquement de l'eau chaude sanitaire.

Mise en veille

- Placer le commutateur **19** en position « **O** » le voyant vert **23** (fig. 21) reste allumé. Les fonctions hors gel et antigommage de la chaudière restent actives.

Arrêt complet de la chaudière

- Placer le commutateur **19** en position « **O** »
- Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
- Couper l'arrivée du gaz en tournant le robinet **33** (fig. 22), sur la position «STOP»

Remarque:

Si un Clima Manager est connecté à votre chaudière, les boutons rotatifs **19**, **20** et **21** sont inactifs. Pour plus de détails, se reporter au document "Clima Manager, Manuel de montage et d'utilisation".

14. Entretien

L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire aux termes de la législation en vigueur.

Faites effectuer, une fois par an, une vérification, par un professionnel qualifié.

Pour toutes les opérations d'entretien de votre chaudière, des formules de contrat d'entretien annuel peuvent vous être proposées. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations d'entretien.

15. Sécurité de débordement

Cette chaudière, de type B11BS, est équipée d'une sonde (placée dans le coupe-tirage antirefouleur) qui interrompt l'arrivée du gaz en cas de perturbations de l'évacuation des produits de la combustion.

Ce dispositif met la chaudière en position arrêt de sécurité, voyants (rep. 22) 40 et 80 clignotants.

Le redémarrage automatique intervient après un délai d'environ 15 minutes.

Important : en cas de mise à l'arrêt répétée de la chaudière, il faut remédier au défaut d'évacuation en faisant contrôler par un spécialiste la vacuité du conduit car il existe une probabilité de bouchage total ou partiel du conduit d'évacuation des produits de combustion. S'assurer que le débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de combustion est bien obtenu.

Attention : ce dispositif de contrôle de l'évacuation des produits de la combustion ne doit pas être mis hors service ; ni faire l'objet d'interventions intempestives. En cas de remplacement, seules les pièces d'origine peuvent être employées.

16. La garantie

Votre chaudière est garantie. Le certificat de garantie vous précise les modalités: assurez-vous que le volet détachable de ce certificat a bien été retourné à MTS Group.

Pour bénéficier de la garantie, un professionnel qualifié doit avoir installé, réglé et opéré la mise en service de votre installation. C'est pour vous l'assurance qu'il s'est conformé à la notice d'installation et que les conditions réglementaires et de sécurité ont été respectées.

Le premier contrôle technique de votre chaudière peut être fait gracieusement à votre demande par un professionnel qualifié membre du service après-vente intégré de MTS Group.

17. Conseils pratiques

• **Système antigommage pompe**

Lorsque la chaudière est sous tension (voyant **23** allumé), le circulateur fonctionne pendant 1 minute après tout arrêt supérieur à 23 heures quel que soit le fonctionnement de la chaudière, ceci pour éviter les gommages de pompe.

• **Précautions en cas de gel**

Nous vous conseillons de consulter votre installateur ou votre service après-vente qui vous indiqueront les mesures les plus adaptées à votre situation.

• **Circuit sanitaire**

La vidange du circuit sanitaire de la chaudière s'effectue ainsi :

- fermer le compteur d'eau,
- fermer le robinet d'eau froide de l'installation,
- ouvrir un robinet d'eau chaude,
- desserrer l'écrou de la douille de raccordement eau froide sanitaire,
- dévisser la vis **38** du raccord eau chaude sanitaire (fig.7).

• **Circuit chauffage**

Prendre l'une des dispositions suivantes :

- vidanger le circuit de l'installation de chauffage,
- protéger l'installation de chauffage avec un produit antigel. La vérification périodique du niveau de protection apporté par cet antigel est une garantie supplémentaire,
- laisser tourner votre installation au ralenti en réglant le thermostat d'ambiance sur la position "hors-gel" (entre 5 et 10°C),
- laisser la chaudière sous tension, elle est munie d'une fonction hors-gel qui met en route le circulateur, puis le brûleur.

18. Incidents de fonctionnement

Incidents	Causes	Solutions
La chaudière ne se met pas en marche.	Absence de gaz. Absence d'eau. Absence d'électricité.	Faire les vérifications qui s'imposent (arrivée de gaz, présence d'eau, disjoncteurs, fusibles...).
	Présence d'air dans le circuit gaz.	Peut survenir après un arrêt prolongé. Recommencer les opérations de mise en service, voir § 8.1.
	Coupure par le thermostat d'ambiance.	Régler le thermostat d'ambiance.
Voyant rouge allumé : verrouillage.		Attendre quelques minutes. Appuyer sur le bouton de réarmement 26 (fig. 3) : le voyant rouge s'éteint, le cycle d'allumage recommence. En cas de persistance de mise en "sécurité", faire intervenir un professionnel qualifié.
Bruits dans l'installation de chauffage.	Présence d'air ou pression insuffisante.	Purger l'installation de chauffage ou rétablissez la pression, voir § 8.1.
Réchauffage des radiateurs avec le mode chauffage arrêté.	Phénomène de thermosiphon au départ du circuit chauffage.	Fermer le robinet départ chauffage 31 (fig. 7). Ne pas oublier de le rouvrir en début de saison.

Si toutefois ces solutions restaient sans résultat, faire appel à un professionnel qualifié.

19. Caractéristiques techniques

Modèle	Nectra confort 2.24CF		Nectra confort 2.28 CF	
Puissance chauffage	7,75 à 24 kW		7,75 à 26 kW	
Puissance eau chaude sanitaire variablemaxi :	24 kW		26 kW	
Type B11BS (tirage naturel-cheminée-sécurité de débordement)				
Catégories	I 2E+ (BE), I 3+ (BE), I 2E (LU)		I 2E+ (BE), I 3+ (BE), I 2E (LU)	
Débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de				
combustion	57m ³ /h		60 m ³ /h	
Débit massique des produits de combustion.....	20 g/s		23 g/s	
Température moyenne des produits de combustion ...	110 °C		120 °C	
Débit spécifique eau chaude sanitaire (ΔT: 30 K)	11,4 l/min.		12,4 l/min.	
Débit d'allumage eau chaude sanitaire	2 l/min.		2 l/min.	
Débit minimal du circuit chauffage central	300 l/h		300 l/h	
Pression minimale d'enclenchement sanitaire	0,1bar		0,1bar	
Pression maximale circuit sanitaire	10 bars		10 bars	
Pression maximale circuit chauffage	3 bars		3 bars	
Température au départ chaudière réglable	de 35 à 85°C		de 35 à 85°C	
Température E.C.S. réglable	de 40 à 60°C		de 40 à 60°C	
Tension électrique	230 volts mono - 50 Hz			
Puissance électrique absorbée	90 W			
Protection électrique.....	IP 44			
Débit nominal de gaz (15°C-1013 mbar).....	Débit maxi.	Débit mini.	Débit maxi.	Débit mini.
	27,0 kW	9,5 kW	29,2 kW	9,5 kW
G 20 (GN H - Lacq).....34,02 MJ/m ³ sous 20 mbar	2,86 m ³ /h	1,00 m ³ /h	3,09 m ³ /h	1,00 m ³ /h
G 25 (GN L - Groningue) .29,25 MJ/m ³ sous 25 mbar	3,32 m ³ /h	1,17 m ³ /h	3,59 m ³ /h	1,17 m ³ /h
G 30 (butane)45,6 MJ/kg sous 28-30 mbar	2,13 kg/h	0,74 kg/h	2,30 kg/h	0,74 kg/h
G 31 (propane)46,4 MJ/kg sous 37 mbar	2,10 kg/h	0,72 kg/h	2,27 kg/h	0,72 kg/h
	Nat	Prop	Nat	Prop
Repérage nourrice	G20-G25	G30-G31	G20-G25	G30-G31
Injecteurs en 1/100 de mm	118	70	118	72
Nb d'injecteurs	16	16	16	16
Diaphragme				
Diamètre/repérage.....	5,75	5,75	7	sans

Ces chaudières sont conçues pour fonctionner au gaz naturel ou au gaz GPL. En cas de changement de gaz, seul notre service technique est habilité à effectuer cette opération.



**CHAFFOTEAUX
& MAURY**

MTS sa
Le Carré Pleyel
5 rue Pleyel
93521 Saint Denis Cedex
Tél. 01 55 84 94 94
Fax 01 55 84 96 10
www.chaffoteaux-maury.fr